

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.154

L'An Deux Mille Un, le 19 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

13 DECEMBRE 2001

13 DECEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mlle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST par M. LE GUEUT
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. SIMONNET par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 01/2001
BUDGET ANNEXE DU CAREL

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits N°1 pour le Budget Annexe du CAREL - Exercice 2001.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 12 Décembre 2001,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De modifier les crédits de l'exercice 2001 du Budget Annexe du CAREL, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article 496 - Fonction 24

- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers - 36 268,00

Article 21832 - Fonction 24

- Acquisition de matériel Informatique + 36 268,00
=====

RESULTAT 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour le Maire, Certifié Exécutoire
Le Premier Adjoint, Compte-tenu de l'accomplissement
H. LE GUEUT des formalités légales
le 21 décembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS